

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
DHOL CONSEIL Sàrl, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 03.03.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **21.04.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
DHOL CONSEIL Sàrl, en liquidation, c/o Holder Suisse SA,
rue de Saint-Léger 2, 1205 Genève
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, appli-
qué par analogie, la société se réserve le droit de procéder à
une répartition anticipée des actifs.

Poncet Buhler & Lacin, Notaires
1211 Genève 4

(03294180)